

PROCES VERBAL**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026**

Le vingt sept juillet deux mil vingt-six, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales, et sous la présidence de Madame Nadia Bouyer, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 22 juillet 2026

Présents : Mesdames et Messieurs Nadia Bouyer, Philippe Guillaud, Fabien Le Tual, Valérie Deschamps, Xavier Nicolas, Guillaume Cluseau, Milica Bonnisseau, Denis Bonnisseau, Claude Stoffel, Cathy Lohues, Anthony Deschamps, Isabelle Ligeard

Absents excusés : Alexandra Nepoux (donne pouvoir à Cathy Lohues), Emmanuelle Bechet, Marion Saulnier

Absents :

Secrétaire de séance : Cathy LOHUES

Le Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 5 juin 2026 est adopté à la majorité.

Madame le maire propose à l'assemblée de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

1. demande de subvention à la protection civile pour les incendies
2. devis réparation électrique la Cendille

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR **1/4 d'heure citoyen**

Madame XXX du bourg de Limalonges, souhaiterait avoir des renseignements concernant des travaux Rue de la Garenne. Elle déplore que la population n'ait pas été informée de ces travaux.

Cela engendre un débat entre les élus sur la communication à la population.

 Demande de subvention à la protection civile pour les incendies**2026/828-841**

Madame le maire informe l'assemblée que l'AMF lance une mobilisation générale des mairies pour soutenir les communes sinistrées par les incendies actuels. Il est demandé un soutien financier aux opérations d'urgence en cours ou en préparation ainsi qu'à la longue phase d'accompagnement nécessaire.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

La protection civile est particulièrement mobilisée afin de mettre en place de multiples dispositifs de soutien (prise en charge, évacuation, soutien socio-psychologique, fourniture de biens de première nécessité et mise en place de centres d'hébergement d'urgence).

L'intérêt de travailler avec la Protection Civile est l'acquisition des bons matériels et leur bonne affectation logistique.

Accord pour la subvention :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Montant de la subvention : 1 000 €

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

 Passeport Loisirs – révision de la périodicité et du montant de l'aide

2026/829-842

Par délibération du 17 février 2020, la commune a instauré le Passeport Loisirs, une aide annuelle destinée aux jeunes de 0 à 18 ans domiciliés à Limalonges.

Cette aide contribue au financement :

- d'une activité sportive ou culturelle ;
- d'une sortie scolaire ;
- d'une activité organisée par une association.

Madame le maire propose de doubler le nombre de Passeport Loisirs accordé par année civil, soit 2 fois 50 € sur une année.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité. Une communication sera faite en ce sens à la rentrée de septembre.

 Recensement Insee 2027 – Nomination du coordinateur

2026/829-843

Madame le Maire rappelle que le recensement de la population de la commune se déroulera du 21 janvier au 20 février 2027.

Conformément aux dispositions de l'INSEE, le conseil municipal doit désigner un coordonnateur communal, chargé de l'organisation et du suivi de l'enquête de recensement.

Le coordonnateur assure notamment :

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

- La préparation de la campagne de recensement ;
- L'encadrement quotidien des agents recenseurs ;
- Le suivi de la collecte des données ;
- Les relations avec les services de l'INSEE.

Il doit suivre une formation dispensée par l'INSEE et disposer du temps nécessaire à l'exercice de cette mission. Pour une commune de moins de 1 000 habitants, l'INSEE estime cette charge de travail à environ 4 jours de préparation et 8 jours pour la période de collecte.

Le coordonnateur doit également maîtriser les outils informatiques courants ainsi que les applications spécifiques au recensement.

Cette mission ne donne lieu à aucune indemnisation spécifique.

Dans un second temps, le conseil municipal devra procéder à la désignation de deux agents recenseurs. Une fiche de poste sera présentée lors d'une prochaine séance.

Madame le Maire propose de nommer Mme Cathy Lohues coordonnatrice communal du recensement 2027.

Un arrêté sera pris en ce sens.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

 Désignation d'un référent Tourisme et Patrimoine auprès de la communauté de communes Mellois en Poitou

2026/830-844

Lors de sa séance du 7 mai 2026, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Mellois en Poitou a validé la création de quatre comités de référents :

- Éducation ;
- Urbanisme et Habitat ;
- Prévention et valorisation des déchets ;
- Tourisme et Patrimoine.

Les référents des trois premiers comités ayant déjà été désignés, il convient désormais de nommer un référent Tourisme et Patrimoine.

Les réunions de ces comités, organisées par la Communauté de communes, sont des temps d'information, d'échange et de travail. Chaque commune y est représentée. Les décisions relèvent ensuite du Bureau communautaire ou du Conseil communautaire.

Le référent désigné s'engage à assurer un retour régulier des travaux auprès de Madame le Maire et du conseil municipal.

Madame le maire propose Monsieur Claude Stoffel. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026 **Clect – Désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant****2026/831-845**

Madame le maire informe le conseil municipal que la **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)** est une instance obligatoire au sein des établissements publics de coopération intercommunale.

Elle est chargée d'évaluer le coût des compétences transférées ou restituées entre les communes membres et l'intercommunalité afin de déterminer les ajustements des attributions de compensation et de neutraliser les incidences financières de ces transferts. Par délibération du **7 mai 2026**, le Conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT à **58 membres titulaires et 58 membres suppléants**, soit **un titulaire et un suppléant par commune**.

Il appartient donc au conseil municipal de désigner son représentant titulaire ainsi que son représentant suppléant.

Monsieur Denis Bonnisseau se porte volontaire pour être membre titulaire et Madame Cathy Lohues se porte volontaire pour être membre suppléant.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal donne un avis favorable, à l'unanimité.

 Désignation d'un correspondant incendie – sécurité civile**2026/831-846**

Le Correspondant Incendie et Secours (CorrIS) est désigné par le maire, parmi les élus ou les agents municipaux, afin d'assurer le lien privilégié entre la commune et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Ses principales missions sont les suivantes :

- Assurer la liaison entre la mairie et le SDIS : il facilite les échanges d'informations et la coordination entre la commune et les services d'incendie et de secours.
- Accompagner le maire dans la prévention des risques : il contribue à la préparation des actions de prévention, participe à la sensibilisation de la population et accompagne la commune dans le développement de la culture du risque.
- Suivre les questions techniques liées à la sécurité civile : il veille notamment au suivi de la défense extérieure contre l'incendie (DECI), en s'assurant de l'accessibilité et du bon référencement des points d'eau incendie, et participe au suivi des dossiers de sécurité civile de la commune.

Le CorrIS constitue ainsi un interlocuteur privilégié pour renforcer la préparation de la commune face aux risques et améliorer la coopération avec le SDIS.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

Madame le maire propose Monsieur Philippe Guillaud. Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

 Déontologue

Le maire propose de reporter ce sujet en septembre car le déontologue actuel arrête son activité, et pour le moment il n'y a pas de retour des autres personnes sollicitées.

 Devis**Devis signé par Madame le Maire dans le cadre de sa délégation :**

Chambre froide salle de la Cendille : Cuisson et Réfrigération - 4 965.74 €

Matériel informatique : RIC – 2 592.00 € + 1 172.40 €

Présentation des devis concernant les opérations suivantes :

- Travaux de sécurisation de la rue de la Garenne
- Travaux de sécurisation de la traversée de Theil (RD 113)
- Aménagement du carrefour RD 113 / rue du Grand Village

Après débat, il est décidé, par 9 voix pour, 4 voix contre de voter pour ce projet et de présenter par la suite ce projet aux habitants.

L'entreprise BARRE (moins-disante) est retenue, par 9 voix pour, 2 abstentions et 2 voix contre.

	Nom de l'entreprise	Montant TTC	Avis
Travaux de sécurisation de la rue de la Garenne	Sas Barré fils	15 618,00 €	Accepté
	STPR	16 898,88 €	Refusé
Travaux de sécurisation de la traversée de Theil (RD 113)	Sas Barré fils	8 871,30 €	Accepté
	STPR	12 310,68 €	Refusé
Aménagement du carrefour RD 113 / rue du Grand Village	Sas Barré fils	5 260,80 €	Accepté
	STPR	7 130,64 €	Refusé

- Devis changement des réglettes électriques salle de la Cendille

L'entreprise BM ELECTROTEK de Saint-Saviol (moins-disante) est retenue pour la somme de 910.27 €, par 12 voix pour et 1 abstention.

 Tarif location de salle pour les Okies**2026/832-847**

L'association **Les Okies** utilise la salle des fêtes chaque jeudi soir. Pour la saison **2025-2026**, une convention prévoyait une occupation de **trois heures hebdomadaire**, pour un montant annuel de **600 €**.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026

Pour la saison **2026-2027**, l'association sollicite le renouvellement de cette convention. L'occupation de la salle serait réduite à **une heure par semaine**, le jeudi de **19h à 20 h**.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le renouvellement de cette mise à disposition ainsi que sur le montant du tarif annuel applicable.

Proposition mise à disposition de la salle 1h par semaine, sous condition (les prévenir 1 mois à l'avance si autre location le même jour) :

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

Proposition de tarif : **300 €**

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 1

 Divers

1. Question posée par Milica Bonnisseau : Indemnités au titre des missions, remboursement des frais de déplacement ? Aujourd'hui, non aucun remboursement de frais. La question sera étudiée par la commission « finances »
2. Proposition d'une réunion mensuelle d'information destinée au conseil municipal. Le conseil municipal est favorable. Les réunions auront lieu le premier vendredi de chaque mois à 20 h 30. La commission « vie citoyenne » va également travailler sur le projet de les réaliser en Visio.
3. Planning des réunions des commissions
 - ✓ Economie solidaire : 29/09/26
 - ✓ Cadre de vie (Bâtiment/voirie/Sécurité routière/espace vert) : 10/08/26
 - ✓ Cadre de vie (Urba/patrimoine/Cimetière) : 10/08/26
 - ✓ Vie citoyenne (Communication/ Relations aux habitant/acteur éco) : 17/08/26
 - ✓ Vie locale (fete et cérémonies, asso, école) : 03/08/26
 - ✓ Finances : 28/09/26
4. Manifestation communale :
 - ✓ 8 août : repas des chasseurs
 - ✓ 13 septembre : brocante / 85 ans coqs gaulois
 - ✓ 27 septembre : course des trois montées (pompiers)
 - ✓ 10 octobre : randonnée de la moto verte
5. Questions Diverses :
 - ✓ Fabien Le Tual : nettoyage des fossés – La commission se réunira pour programmer les travaux
 - ✓ Fabien Le Tual : demande pourquoi tout le conseil municipal n'était pas invité à l'inauguration du parc photovoltaïque le 10 juillet. C'est SEOLIS qui invitait
 - ✓ Milica Bonnisseau : souhaite visiter l'école

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23 h 15

La secrétaire de séance
Cathy Lohues

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2026**DELIBERATIONS**

- Demande de subvention- protection civile incendie 2026/828-841
- Passeport Loisirs – révision tarifs 2026/829-842
- Coordonnateur recensement INSEE 2026/829-843
- Référent Tourisme et Patrimoine 2026/830-844
- Référent CLECT 2026/831-845
- Correspondant incendie 2026/831-846
- Location La Cendille OKIES 2026/832-847

SIGNATURES

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
BOUYER Nadia		SAULNIER Marion	Excusée
STOFFEL Claude		DESCHAMPS Anthony	
LOHUES Cathy		NEPOUX Alexandra	Pouvoir donné à Lohues Cathy
GUILLAUD Philippe		NICOLAS Xavier	
LE TUAL Fabien		CLUSEAU Guillaume	
BECHET Emmanuelle	Excusée	BONNISSEAU Denis	
LIGEARD Isabelle		BONNISSEAU Milica	
DESCHAMPS Valérie			

